

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Séance du 23 mai 2013

Membres élus présents ou représentés : M. Alfredo Gomez-Muller, M. Hubert Lardy, M. Olivier Motret, Mme Jocelyne Peigney, Mme Valérie Pennequin, M. Jean-Claude Soret, M. Francis Bourreau, Mme Sandrine Dallet-Choisy, M. Pierre-Antoine Dessaux, Mme Christine Fauvelle-Aymar, Mme Cécile Goï, M. René Mokoukolo, M. Sébastien Salvador-Blanes, M. Maximilien Bullett, M. Mathieu Cluzel, Mlle Charlie Jacquier, Mlle Carol-Anne Loher-Jamot, M. Okana Rodrial Ngandzien, M. Julien Ouvrard, Mlle Mathilde Payen, M. Aurélien Vinay, Mme Hélène Bezard, Mme Carole Dervault, Mme Christelle Hervé, Mme Marie-Christine Jossec, Mme Mireille Motteau, Mme Marie-Anne Boissière, M. Jean-Marie Ginesta, M. Stéphane Blardat.

Membres à titre consultatif : Mme Bénédicte Delaunay, M. Arnaud Giacometti, Mme Christine Poirier, Mme Martine Pelletier, M. Bernard Buron, M. Alain Gueiffier, Mme Véronique Brechet, M. Sébastien Boyer, Mme Claudine Chapon, Mme Emmanuelle Fargues, Mme Bénédicte Froment, Mme Caroline Gonzalez, Mme Joëlle Lardon, M. Benoit Wolf, Mme Pascale Garcia, Mme Christine Maisonneuve, Mme Nicole Fanien.

Correspondants pédagogiques : M. Pascal Chareille, M. Alexis Chommeloux, M. Christophe Hourieux, M. Laurent Gerbier, Mme Bénédicte Montigny, M. Pierre Mouzet, Mme Nathalie Poirot, Mme Claudine Tacquard.

Personnes excusées : Mme Carole Accolas, Mme Béatrice Boillot, Mme Stéphanie Rolin.

Conseil Plénier

1- Approbation du compte rendu du CEVU 11 avril 2013

En séance est distribué un additif au compte-rendu. Cet additif correspond à la partie « Questions diverses » qui avait été oublié dans le relevé de décisions du 11 avril dont la version finale avait été transmise à l'ensemble de la communauté universitaire.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité.

2- Informations générales

Nadine Imbault présente au conseil le projet d'Ecole Supérieure de Professorat et d'Education. Le dossier commun entre les deux universités doit être adressé au ministère pour le 25 mai. Il y aura ensuite une navette avec le ministère.

Lors du précédent Conseil d'Administration, Jean-Marc Houpert, chargé de mission Métiers de l'Enseignement et de la Formation, par ailleurs chef de projet pour l'université de Tours a présenté l'état d'avancement du dossier et le contenu des futurs masters.

Nadine Imbault commente le document et y apporte des informations complémentaires.

Elle fait également le point sur l'état d'avancement des dossiers de Masters Métiers de l'Enseignement. Le CEVU émet le vœu que les cohabilitations se poursuivent.

3- Pédagogie

- ✦ Modifications des maquettes de diplômes, rentrée septembre 2013

✦ Modifications des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Un document récapitulatif est distribué en séance, les allers retours avec les composantes s'étant poursuivis jusqu'à la veille du conseil.

Nadine Imbault présente le tableau et commente les modifications demandées par les composantes.

UFR Sciences et Techniques

Intégration des étudiants ayant réussi le concours PACES pour l'intégration au parcours PeiP en L2 de Sciences.

Le programme de PACES est assez éloigné de celui de L1 de maths-info ou Sciences de la Matière (SM). Il a donc été choisi de ne pas créer de voie supplémentaire entre les filières Sciences de la matière et maths de L2. Il y aura donc intégration des étudiants de PACES dans ces filières avec renforcement d'enseignements au cours de l'année et enseignements intensifs les deux premières semaines du semestre. L'intégration dans les filières Math-Info et Sciences de la matière se fera de façon alternée chaque année universitaire. En 2013-2014, tous les étudiants (30 maximum) intégreront la filière Sciences de la matière. En 2014-2015, l'intégration se fera en Math-Info et ainsi de suite...

- L3 Informatique

Modifications de coefficients. Il y a une erreur dans le total des ECTS au semestre 6 : 31 au lieu de 30. La correction apportée n'est pas satisfaisante car les ECTS doivent être des nombres entiers.

- Licence Professionnelle (LP) « Développement et valorisation des produits de l'élevage » et LP « Développement local et conseil en élevage, spécialité production caprine ».

La seconde licence rencontre des difficultés de recrutement, il est donc proposé la fusion des deux licences sous l'intitulé « Développement et valorisation des produits de l'élevage ».

Le projet prévoit un remaniement des unités d'enseignements (UE) avec un découpage en 4 UE au lieu de 3. Le volume horaire est inchangé.

- LP Méthodes et techniques en analyse sensorielle

Les modifications prévoient un rééquilibrage des UE sur les 2 semestres, la modification du poids des ECTS et la suppression d'une option qualité des aliments.

- M1 Biologie Intégrative et Agrosiences

Parcours biologie intégrative : il s'agit de réorganiser des UE afin de satisfaire aux attentes des étudiants qui veulent suivre le M2 Reproduction. Des modifications de coefficients ECTS, répartitions CM/TD/TP et MCC sont proposées.

Parcours Agrosiences : renforcement de la mutualisation entre les 2 filières « Productions animales » et « Sensoriel ». Il est demandé une modification de la répartition CM/TD/TP dans une UE.

- M1 Système d'Information pour Aide à la Décision (SIAD)

La filière demande le remaniement d'UE et le changement d'intitulé d'UE.

- M1 Infectiologie cellulaire et moléculaire, vaccinologie, anticorps thérapeutiques

Augmentation du volume horaire de l'enseignement d'anglais de 22 à 24h pour harmoniser avec les autres formations de biologie.

- M2 Biologie de la reproduction

Il est sollicité des changements d'intitulés d'éléments pédagogiques (EP) ou d'UE, la création d'une UE communication scientifique (sans charge horaire) ainsi qu'une nouvelle répartition des ECTS.

Le projet entraîne une diminution du volume horaire de 8 heures.

- M2 Ecologie comportementale, évolution et biodiversité

La modification demandée entraîne une diminution du VH global de 360h à 290h pour privilégier le travail personnel des étudiants. En revanche, il est prévu une augmentation du volume horaire d'enseignement en langue anglaise et l'introduction d'une UE préparation à l'insertion

professionnelle. Les UE sont réorganisées (10 au lieu de 9). Cette évolution correspond aussi à la volonté d'ouvrir le M2 à l'international.

- M1 Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux (IMACOF)

Le projet prévoit un regroupement d'EP au sein des UE ainsi qu'une harmonisation en S2. Il n'y a pas de modification du volume horaire.

Nadine Imbault souligne que cette filière prévoit, en plus de l'anglais, un enseignement possible de deux langues. Pour un nombre d'étudiant restreint il y a le choix entre deux LV2 (espagnol et allemand) en groupes spécifiques.

- M1-M2 Hydrosystèmes bassins versants : diagnostic et risque environnemental

Il s'agit de modifier des MCC. La mention «Examen terminal» (ET) devient Examen terminal et/ou contrôle continu (CC). Il faudra cependant arrêté le choix entre ces modalités en début d'année universitaire.

- M2 Compétences Complémentaires en Informatique

Une option passe au semestre 9 (+ 10h de TP) et un EP change d'intitulé. Une interrogation est soulevée quant à l'augmentation du volume horaire du S1 de 20h CM et 20 h TD du fait d'un EP devenant obligatoire.

- M2 Mathématiques des Transmissions Sécurisées (MIMATS)

La filière propose une mutualisation d'une UE avec le master CCI, le resserrement du calendrier du semestre 10 et la diminution du volume horaire de 4 UE (40h au lieu de 50h)

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité

UFR ASH

Dans plusieurs projets de la composante, il est fait référence à des reports de notes. Nadine Imbault rappelle l'illégalité de cette pratique et donc son irrecevabilité aujourd'hui. S'il est possible de faire des regroupements d'épreuves, à chaque élément non validé, doit correspondre une note, et d'autre part il est contraire au LMD de reporter une note en dessous de la moyenne non compensée. Une exception peut uniquement être faite pour les épreuves validant par exemple des pratiques de terrain. Ces matières doivent donc passer en session unique afin que tout soit bien clair pour les étudiants sur les modalités d'évaluation.

Dans le compte-rendu du conseil d'UFR, il est indiqué le souhait de passer les épreuves de compétences numériques en session unique. En dehors des situations où les cours sont « validés » par un quitus de présence, cette disposition n'est pas réglementaire non plus et fait l'objet d'un rejet par le CEVU.

- Licence de sociologie

La licence de sociologie est concernée par la remarque préliminaire sur les reports de notes. En L2, l'UE concernant l'épreuve de terrain fait partie des exceptions acceptables.

- Licence d'histoire

Le cours de compétences numériques est transféré du L1 vers le L2 et passe de 12h à 24h. Cet enseignement n'est sanctionné que par un quitus de présence. Cette option est acceptée sous réserve qu'on ne constate pas de désaffectation de la part des étudiants.

- Licence de psychologie

Des EP en contrôle continu (CC) passent en ET et sont regroupés avec les CM correspondants. Il s'agit d'un retour à l'ancien système qui était plus satisfaisant.

- Licence histoire de l'art

La remarque introductive relative au report de notes s'applique à ce projet. L'enseignement en compétences numériques passe en L2.

- Licence de philosophie

Introduction de contrôle continu en plus de l'ET en session 1 dans certaines UE.

- Master Sociologie

Ce diplôme souffre d'un problème de manque de compréhensibilité, c'est pourquoi l'équipe pédagogique souhaite une présentation différente du tronc commun et des parcours afin d'apporter une meilleure lisibilité auprès des étudiants de L3 de sociologie. Il est proposé également des changements d'intitulés d'UE.

- Master Histoire de l'art

Il s'agit de proposer la réorganisation de 3 enseignements avec suppression d'un enseignement et le report des heures sur 2 autres. De plus, 2 UE d'option passent de TD en CM. Il n'y a pas d'augmentation de charges car le volume horaire total diminue.

- Master de philosophie

Il est apporté des précisions sur les MCC (entre oraux et écrits).

- Master Sciences de l'éducation

Il est précisé que la soutenance du stage est en « session unique ».

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité.

UFR Lettres et Langues

- Licence Lettres

Parcours Littérature Etrangère et Comparée : pour les MCC de session de rattrapage, il est organisé un tirage au sort entre les 2 semestres lorsque les matières sont identiques. La note est alors reportée sur les 2 semestres.

- Master LLCE spécialité linguistique avancée et interfaces linguistiques

Passage de toutes les heures CM en heures TD

L'avis du CEVU est favorable moins une abstention

UFR Droit, Economie et Sciences Sociale

- Licence Economie

Mise en conformité de la maquette avec introduction des UE d'ouverture aux différents semestres de la Licence.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité

- ✚ Régime spécial d'études (RSE), rentrée universitaire 2013-2014

Un groupe de travail piloté par Bénédicte Delaunay a été réuni à plusieurs reprises sur cette question. Il s'agissait de clarifier le dossier et de mieux informer les étudiants sur le dispositif mis en place par l'université pour organiser leurs études.

Il s'agit ici de présenter le projet qui sera soumis dans sa forme définitive au conseil lors du CEVU du 27 juin. Le projet prévoit également de valoriser les artistes de haut niveau comme c'est le cas pour les sportifs de haut niveau. Le document insiste également sur la nécessité de développer les initiatives de soutien aux étudiants RSE tels des TD répartis sur la semaine ou le développement des cours en lignes.

- ✚ Charte enseignant C2I (Certificat Informatique et Internet)

Les enseignants recrutés pour dispenser une formation relative au C2i s'engagent à assurer les charges suivantes propres à leur enseignement :

- Le travail préparatoire
- La concertation pédagogique
- Les échanges pédagogiques
- Les examens

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité

5- Vie de l'Etudiant

✦ Charte sur les rythmes universitaires

Un groupe de travail animé par Bénédicte Delaunay s'est réuni à trois reprises. Les travaux se sont appuyés sur le projet de charte proposé par le Conseil du Bureau de la Vie de l'Etudiant animé par Maximilien Bullett.

Cette charte est établie pour améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants notamment en favorisant leur réussite, leur épanouissement personnel, leur engagement dans la vie associative et citoyenne, leur équilibre et leur santé.

Elle servira de cadre à l'établissement des emplois du temps à partir de la prochaine rentrée.

Si ses préconisations ne peuvent être toutes respectées, il sera nécessaire de communiquer auprès des étudiants et des partenaires concernés sur les motifs qui amènent à y déroger.

La charte contient des préconisations relatives :

- au rythme journalier concernant : l'amplitude de la journée (limiter les enseignements à 8 heures, les positionner entre 8h et 18h), la durée des enseignements (pas plus de deux heures consécutives en licence et trois heures en master 1) et l'organisation de la journée (pause de 15mn entre deux cours).
- à la pause méridienne : une à deux heure(s) entre 11h30 et 14h, échelonner les sorties, éviter les rattrapages de cours pendant cette pause ;
- au rythme hebdomadaire : mieux répartir les enseignements sur toute la semaine, banaliser le jeudi après-midi pour les UEO et activités sportives ainsi que le lundi soir après 17h pour les UEO, éviter les enseignements le samedi matin ;
- au rythme semestriel : répartir les enseignements sur tout le semestre et sur chaque semestre de manière équilibrée, mieux répartir les travaux importants, assurer une semaine de révision avant les examens, allonger le nombre de semaines de cours (13 à 15).

Le document présenté par Bénédicte Delaunay suscite l'adhésion des membres du CEVU et également un débat sur l'application de cette charte quant aux moyens mis en œuvre en cas de non-respect. En effet, les intervenants déplorent que certains enseignants « bloquent » les emplois du temps en donnant trop peu de disponibilités pour leur emploi du temps. Les élus proposent que l'établissement dans son entier se saisisse de cette question, notamment le Comité Technique, le Comité de Pilotage Politique, le Conseil d'Administration.

Le CEVU adopte la charte favorablement à l'unanimité. Elle sera largement diffusée et applicable dès la rentrée prochaine.

SUFCO

✦ Bilan des commissions d'aide à l'inscription 2012/2013

24 dossiers ont été examinés lors des trois commissions et concernent les composantes suivantes : Arts et Sciences Humaines (8), Lettres et Langues (7), Droit Economie et Sciences Sociales (5), Médecine (2), Sciences et Techniques (1) et Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (1). Les demandes concernent tous les types de diplômes.

Le total des aides accordées s'élève à 5913 euros

Service Culturel

✦ Compte rendu du conseil culturel du 28 mars 2013

Martine Pelletier présente le compte-rendu du conseil. Ce compte-rendu précise notamment que la présentation de la saison 2013/2014 s'articulera autour de la danse, en lien avec la résidence d'artiste de Raphaël Cottin, en partenariat avec le Centre Chorégraphique National de Tours.

Cette année, le Passeport Culturel Etudiant fêtera ses 20 ans, c'est pourquoi le concert de la rentrée culturelle est décalé au 18 octobre car il sera intégré à la nuit blanche du PCE qui marquera les 20 ans du passeport.

Le Conseil culturel a approuvé la demande du Conseil Général d'Indre-et-Loire d'intégrer dans le PCE les monuments historiques leur appartenant (Prieuré St Come, le Musée Balzac à Saché, la Forteresse de Chinon, le Musée de la Devinière, le Grand Pressigny, le Donjon de Loches et l'Hôtel Gouin).

L'université a participé à l'édition 2013 du Printemps des Poètes.

Relations Internationales

✦ Election d'un représentant enseignant à la commission d'Aide à la mobilité

Sandrine Dallet-Choisy est candidate pour représenter le CEVU à cette commission. Elle est élue à l'unanimité. René Mokoukolo, par ailleurs, est déjà membre de cette commission au titre du CEVU représentant les personnels enseignants.

6- Conventions

UFR Sciences et Techniques

- ✦ **Convention de cohabilitation avec les partenaires Universités d'Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes1 et Tours et Agrocampus Ouest sites d'Angers et Rennes, concernant l'organisation de la 2^{ème} année du Master Sciences, Technologies et Santé spécialité BioVigpa**

Le conseil de l'UFR du 4 avril 2013 a adopté les modifications à l'unanimité.

La mise à jour de cette convention est établie dans le cadre de la 2^{ème} année de la spécialité « M2 BioVigpa » et concerne la modification des dates de contrat.

Elle régleme les modalités de partenariat et de fonctionnement selon la période d'habilitation du diplôme (soit du début de l'année 2012/2013 à la fin de l'année 2016/2017, soit 5 ans). De plus, le changement du programme d'enseignement à l'université de Tours concerne le calendrier des admissions, la date de rentrée, les enseignements du tronc commun et des options, la visite de sites en région centre, la période des stages...(voir doc joint).

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

UFR Sciences pharmaceutiques

- ✦ **Convention de formation Prévention et Secours Civiques niveau1 avec l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre et Loire (ESS37)**

Le conseil de l'UFR du 28 mars 2013 a donné un avis favorable.

En raison d'une modification de la réglementation en 2012, les cours passent de 12h à 8h. Pour 2013, cela se traduit par une baisse du coût de la session, soit 45€ par étudiant au lieu de 55€ l'année dernière. Le cout total de la formation sera de 4995€ pour 11 sessions.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité.

Relations Internationales

- ✦ **Convention de coopération avec l'Université de La Sagesse au Liban concernant la mise en place d'un double diplôme de Master en Environnement, Territoires et Paysages (UFR Droit Economie et Sciences Sociales)**

Le conseil de l'UFR Droit du 4 avril 2013 a donné un avis favorable à l'unanimité avec trois demandes de précisions qui ont été insérées dans la convention.

Cette convention est établie dans le cadre de la mise en place d'un double diplôme de master niveau 2. Il s'appuie sur le master « Gouvernance territoriale, spécialité « territoire et paysage » de l'université François-Rabelais et sur le master en sciences politiques et relations internationales, spécialité « Politiques de l'environnement et gestion du territoire » pour l'Université de La Sagesse au Liban.

L'objectif de la convention est de définir les conditions et modalités d'organisation de la formation, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité.

- ✦ **Convention avec l'Union Nationale des Jeunesses musicales de France et l'Association Régionale des JMF du Centre (JMF)**

Cette convention est établie entre les JMF et l'université et concerne plus particulièrement le Centre de Formation des Musiciens Intervenants et le département de musique de l'UFR Arts et Sciences Humaines pour définir des projets communs d'action qui lient volets pédagogique et diffusion. Il s'agit d'une convention cadre avec des avenants annuels qui déclinent les activités.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité

Le conseil plénier est suivi du conseil restreint.